

DES POKETS AU SECOURS DE LA PLAGE



Depuis de nombreuses années, Torreilles est engagée dans la protection de son environnement et de ses espaces naturels qui font la richesse de notre commune, "couleur nature en Méditerranée". Respect des exigeants critères d'obtention des labels Pavillon bleu, Station verte, Ville et villages fleuris ou Territoire engagé pour la nature, préservation des ressources naturelles par une gestion responsable de l'eau notamment, gestion des déchets et lutte contre la pollution sont des implications quotidiennes. Composés de plus de 4000 substances toxiques, les mégots sont chaque année des milliards à finir dans les mers et océans occasionnant un impact désastreux sur ces milieux... Aussi, parce-que chaque petit geste compte pour préserver notre environnement, Torreilles s'était déjà impliquée l'été dernier dans le challenge #fillthebottle destiné à ramasser les mégots "échoués" dans les espaces naturels ! Dans la continuité de cette initiative mais aussi dans le cadre des engagements pris auprès des services de l'Etat pour lutter contre la propagation du covid-19 sur les plages, la municipalité a franchi un nouveau pas cette année avec la réalisation de cendriers de poche écologiques. En carton recyclable, fabriqués par des imprimeurs Français labellisés Imprim'vert, les "Paket" sont des étui-cendriers de poche jetables permettant d'éteindre et collecter les mégots. Disponibles gratuitement auprès des buralistes de la commune, des bureaux d'information touristique, des clubs de plage et des postes de secours, ce ne sont pas moins de 5000 exemplaires qui viendront cet été participer de l'effort de préservation des espaces naturels de Torreilles #saineparnature. Infos : 04.68.28.41.10.



LES ÉCHOS DU CONSEIL

Lundi dernier s'est tenu le deuxième conseil municipal de la mandature. Après l'installation du maire et des adjoints, lors de la dernière séance, il s'agissait de voter le règlement intérieur du conseil municipal, les indemnités de fonction des élus, la création et la composition des commissions municipales ainsi que le droit à la formation des élus. Comme à chaque début de mandat, les représentants de la ville dans les différentes institutions ont été désignés : conseil de gestion du Parc Naturel Marin du Golfe du Lion, Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) de la crèche "Les Petits Salanquais", conseil d'administration de l'association "Vivre Ensemble en Salanque", Syndicat Départemental d'Energies et d'Electricité (SYDEEL), Commission Communale des Impôts Directs (CCID) et du Syndicat Mixte Pyrénées-Méditerranée. Les membres des commissions d'Appel d'Offres (CAO), de Délégation de Service Public (DSP), du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) ont été élus. Deux conventions ont été approuvées avec Perpignan Méditerranée Métropole, l'une concernant les opérations de désherbage des voiries communales et l'autre, en partenariat avec le SYDEEL, pour la gestion des bornes de recharge des véhicules électriques et hybrides

rechargeables. Concernant les travaux, un accord de principe a été donné pour le projet de maison France Services qui pourrait être accueillie à Torreilles (plus d'information dans un prochain numéro). En matière de finances, la décision modificative n°1 au budget 2020 a été validée pour permettre la réalisation de dépenses non prévues dont notamment celles liées au Covid-19 (masques, plexiglas) ainsi que des réparations sur la toiture de la chapelle de l'église, l'acquisition de mobilier pour la salle du conseil municipal, l'enfouissement des réseaux secs avenue Joffre, le module sanitaires plage, le remplacement du moteur du zodiac, l'aménagement et la plantation d'arbustes du baladoir de la plage. La sollicitation de subventions a été autorisée pour le nouvel aménagement du point jeunes et les travaux concernant les vestiaires du stade, auprès de nos partenaires financiers. Les tarifs de l'Estiu Musical ont été fixés et la participation de la commune aux voyages linguistiques et culturels du collège a été votée. Enfin, concernant les ressources humaines, les recrutements saisonniers ont pu être actés, ainsi que les modalités d'attribution d'une prime exceptionnelle aux agents ayant assuré la continuité des services durant l'état d'urgence sanitaire. ESa

SINGULIÈRE SAINT-JEAN

À année particulière, fête de la Saint Jean singulière ! Ne pouvant organiser, du fait des circonstances exceptionnelles que nous connaissons, l'arrivée en bateau devenue traditionnelle de la flamme du Canigou au jardin du jumelage, ni le cortège des flambeaux fièrement portés par les enfants jusqu'à la place Blasi, la commission animations a proposé de maintenir cette fête symbolique et identitaire sous une forme réduite et dans un lieu emblématique de Torreilles, la chapelle de Juhègues. Contraints de ne pouvoir accueillir un nombre public, les organisateurs ont choisi de retransmettre la manifestation sur le réseau social facebook de la ville. Restez connectés à la tombée de la nuit du 23 juin !



LES CONVIVIALES : TOP DÉPART !

La crise sanitaire que nous traversons ainsi que les directives gouvernementales ont amené la municipalité à repenser l'ensemble de ses festivals et manifestations. Malgré tout, afin de permettre aux torreillans de se retrouver autour de la vie culturelle qui fait l'ADN de notre commune, de nouveaux rendez-vous ont été imaginés dans un format plus "confidentiel" et avec des modalités adaptées. Baptisés "Les Conviviales", ces événements éclectiques se dérouleront tout au long de l'été, au rythme d'au moins une animation par semaine, sur plusieurs espaces sélectionnés pour la superficie qu'ils peuvent offrir. Les règles sanitaires seront, bien entendu, de rigueur et nous vous remercions par avance pour l'attention que vous y porterez. Le premier rendez-vous se déroulera le 26 juin sur la place Louis Blasi avec le groupe toulousain "Swing Vandals" de 19h à 21h. Pour les plus curieux qui souhaiteraient connaître les dates suivantes, nous vous invitons à vous rendre sur la page dédiée www.torreilles.fr/lesconviviales ou de vous rapprocher des Bureaux d'information touristique. Nous ne manquerons pas de communiquer sur les prochains événements, toutefois attention, l'organisation est susceptible d'être modifiée en fonction des directives sanitaires.



LE CONSEIL MUNICIPAL



MARC MÉDINA
MAIRE



Guy Rouquié
1^{er} adjoint

Administration générale et fonctionnement des services, finances, Centre Communal d'Action Sociale.



Bernardine Sanchez
2^{ème} adjointe

Animation, culture, vie économique.



Geoffrey Torralba
3^{ème} adjoint

Police, sécurité, Domaine Public Maritime, associations patriotiques et anciens combattants



Agnès Bled
4^{ème} adjointe

Ressources humaines, enfance, jeunesse, scolaire



Gérard Cebellan
5^{ème} adjoint

Proximité et cadre de vie, gestion du territoire



Cécile Margail
6^{ème} adjointe

Urbanisme, transition écologique



Benoit Tristant
7^{ème} adjoint

Travaux, marchés publics, sports

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

FINANCES : Guy Rouquié (adjoint délégué), Sébastien Cabri (conseiller délégué), Virginie Porteils, Jean-Luc Romera, Catherine Mamontoff.

CULTURE ET ANIMATIONS : Bernardine Sanchez (adjointe déléguée), Michèle Condomines (conseillère déléguée), Monique Deyres (conseillère déléguée) Emilie Couvez, Stéphanie Fleury, Pierre Faget.

VIE ÉCONOMIQUE : Bernardine Sanchez (adjointe déléguée), Emilie Montanès, Christophe Claret, Jean Lancella, Pierre Faget, Emilie Couvez, Stéphanie Fleury.

POLICE, SÉCURITÉ, DOMAINE PUBLIC MARITIME ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES ET ANCIENS COMBATTANTS : Geoffrey Torralba (adjoint délégué), Jean-Luc Romera, Romain Albert, Jean Lancella.

ENFANCE ET JEUNESSE : Agnès Bled (adjointe déléguée), Monique Deyres (conseillère déléguée), Emilie Montanès (conseillère déléguée), Emilie Couvez, Damien Clet, Stéphanie Fleury.

RESSOURCES HUMAINES : Agnès Bled (adjointe déléguée), Michèle Condomines, Christophe Claret, Hélène Pillard, Jean-Luc Romera.

AGRICULTURE : Gérard Cebellan (adjoint délégué), Bernardine Sanchez, Pierre Pagnon (conseiller délégué), Romain Albert.

PROXIMITÉ : Gérard Cebellan (adjoint délégué), Benoit Tristant, Cécile Margail.

URBANISME : Cécile Margail (adjointe déléguée), Benoit Tristant, Virginie Porteils, Damien Clet, Hélène Pillard, Pierre Pagnon, Emma Sabaté, Stéphanie Fleury, Catherine Mamontoff.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE : Cécile Margail (adjointe déléguée), Virginie Porteils, Pierre Faget.

TRAVAUX : Benoit Tristant (adjoint délégué), Jean Lancella, Valérie Soler, Damien Clet, Jean-Luc Romera, Catherine Mamontoff.

SPORTS : Benoit Tristant (adjoint délégué), Virginie Porteils, Pierre Faget.

COMMUNICATION : Emma Sabaté (conseillère déléguée), Héloïse Monréal, Damien Clet.

DES BONS D'ACHAT EN SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE



Les infos de la Métropole

En coopération avec les 3 chambres consulaires des Pyrénées-Orientales, Chambre d'agriculture, Chambre des métiers et de l'artisanat, Chambre de commerce et d'industrie, Perpignan Méditerranée Métropole lance l'opération "bons en avant" afin de favoriser la relance de l'activité économique du territoire. Un concept qui fonctionne sur le modèle de bons d'achats à destination des restaurateurs, traiteurs, bars et hôtels pour leur permettre de réapprovisionner leurs stocks dans le cadre de leur reprise d'activité. Ce soutien a pour but de valoriser les circuits-courts puisque ces bons d'achats sont uniquement valables auprès des producteurs locaux pour un approvisionnement en fruits et légumes, viandes et poissons, vin et bière ainsi qu'en pain et pâtisseries. Les bons d'achats, financés par Perpignan Méditerranée sont retirables au siège de la Métropole situé 35 boulevard Saint-Assisclé à Perpignan entre le 15 juin et le 31 août. Une fois utilisés, ils seront remboursés auprès des producteurs par la CCI. Plus d'infos sur la page web <https://bonsdachat-circuitcourt.perpignan-mediterranee.org/> ou par téléphone au 04.68.08.60.80.



INFOS PAROISSIALES

Messes : • Samedi 20 juin : 18h à Torréilles • Dimanche 21 juin : 9h30 à Clairà ; 11h à St Hippolyte • Mardi 23 juin : 18h à St Laurent (maison paroissiale) • Mercredi 24 juin : 18h à Le Barcarès • Jeudi 25 juin : 18h à Clairà • Samedi 27 juin : 18h à Torréilles

TRAVAUX DE VOIRIE

Après un long confinement, les travaux de voirie reprennent tranquillement dans le but toujours poursuivi d'améliorer votre confort et votre sécurité. Néanmoins, les retards pris dans leur programmation nous obligent à en décaler la réalisation qui débordera exceptionnellement cette année, sur notre début de saison. Trois chantiers sont à venir. Le premier est le déplacement et le réagencement de l'arrêt de bus en sortie de plage, il commencera le 22 juin et durera une semaine. Le deuxième concerne la rue et l'impasse de l'église avec le remplacement des branchements d'eau potable et d'assainissement des riverains, suivi de la réfection des revêtements et trottoirs ainsi que de la régularisation de l'accès à l'impasse, ce chantier débutera aussi le 22 juin pour une durée de 3 semaines environ. Enfin, le troisième chantier sera celui de la sécurisation de l'entrée de ville route de Villelongue avec la réalisation d'un passage surélevé, la création d'un passage protégé mis aux normes handicapés et la réfection de l'éclairage public du secteur, ce chantier s'étalera durant deux semaines à compter de mi-juillet.

OUVERTURE À LA PLAGE

Le bureau d'information touristique de la plage rouvre ses portes à compter de ce lundi 22 juin : du lundi au vendredi de 9h à 13h, le samedi de 9h à 13h et de 15h à 19h et le dimanche de 9h à 13h.

JUHÈGUES

Le site de Juhègues sera ouvert à la visite de 15h à 18h les deux prochains week-ends de juin. Plus d'infos au 04.68.28.41.10



COUPURE D'EAU

La Saur effectuera une coupure d'eau sur une importante partie du village ce lundi 22 juin de 13h50 à 17h. Retrouvez la liste des rues concernées sur le site de la ville rubrique "l'actualité torréillanne".

LE COCO DE MER

Le restaurant le Coco de Mer situé dans le camping Calypso ouvre ses portes dès vendredi 19 juin. Une soirée animée sera proposée le dimanche 21 juin afin de célébrer la fête de la musique ! Infos et réservations au 06.30.05.67.10.